

Lycée Félix Mayer

2 square Georges Bastide

57150 CREUTZWALD

Tél : 03 87 29 27 17 – Fax : 03 87 29 27 18

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTÉE**

« Acquisition d’un bar à salade »

*Dossier de consultation*

Date limite de réception des offres :

**Le vendredi 6 juillet 2018 à 12h00**

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée

en application des articles 26 II et 28 du Code des Marchés Publics

# ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

La personne publique contractante est l’Etablissement Public Local d’Enseignement – **Lycée Félix Mayer de Creutzwald**, représenté par le chef d’établissement **Mme Fabienne MATHIEU**.

Les renseignements administratifs et techniques sont à collecter auprès de **Mme Cindy HAAG** au service de l’Intendance du Lycée Félix Mayer de Creutzwald, par courriel cindy.haag@ac-nancy-metz.fr

# ARTICLE 2 – IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

**Société** :

**Représentée par** :

**Adresse** :

***S’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à livrer les services demandés au prix indiqué ci-dessous :***

**Acquisition d’un bar à salade**

**Montant HT** :

**Taux de TVA** :

**Montant TTC (en chiffres)**:

**Montant TTC (en lettres)**:

**Signature de l’offre par le candidat :**

 A , le Signature

#

# ARTICLE 3 – CAHIER DES CHARGES DU MARCHE

Acquisition d’un bar à salade pour le service de demi-pension du lycée :

* Cuve monobloc
* Volume : environ 1500 L
* Réfrigération par serpentin
* Dessus permettant la pose des assiettes aux extrémités
* Rampes à plateaux sur les 2 faces
* Présentoir un niveau en verre
* Évacuation des condensats par vidange
* Bac d’évaporation des eaux de dégivrage
* Matériel sur roulettes avec frein
* Commande par bouton marche/arrêt

Options :

* Éclairage du présentoir en verre
* Garantie de 2 ans

***Livraison et installation*** :

Le matériel devra être livré et installé dans le réfectoire du lycée (rez-de-chaussée).

# ARTICLE 4 – FORME DU MARCHE

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 26 II et 28 du Code des marchés publics.

# ARTICLE 5 – MODALITES DU MARCHE

Date et heure limite de remise des offres : **Le vendredi 6 juillet 2018 à 12h00**

Date de livraison : **15 jours maximum après la notification du marché.**

Délai de validité des offres : quatre vingt dix jours (90) à compter de la limite fixée par la réception des offres.

# ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHE

Les prix sont réputés prendre en compte toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations de transports de personnes ainsi que tous les frais afférents à la rémunération et à la formation du personnel, aux assurances obligatoires à la couverture du titulaire, aux autres charges annexes directement ou indirectement liées au fonctionnement du service.

**Le prix du marché fera apparaître clairement le détail des prestations incluses.**

Les prix sont fermes.

# ARTICLE 7 – MODE DE REGLEMENT

Le règlement des achats se fera par virement administratif sur présentation de facture.

Le délai de paiement ne dépassera pas trente (30) jours.

# ARTICLE 8 – PRESENTATION ET CONTENU DU DOSSIER

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

* Un devis détaillé.
* La fiche technique du matériel proposé
* Le présent document « Document de consultation » complété et signé

# ARTICLE 9 – JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères suivants, affectés d’un coefficient de pondération :

* Prix (40%)
* Qualité (40%)
* Service – livraison (20 %)

# ARTICLE 10 – CONDITIONS D’ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être adressées de préférence par courrier électronique, sinon sous pli postal et porteront la mention du nom du candidat et l’objet du marché : « Acquisition d’un bar à salade ».

Coordonnées pour la transmission des offres (avant **vendredi 6 juillet 2018 à 12h00**) :

* Courriels :
* ce.0572022@ac-nancy-metz.fr
* cindy.haag@ac-nancy-metz.fr
* Adresse postale :

**Lycée Félix Mayer**

Service Intendance

Acquisition d’un bar à salade

2, square G. Bastide

57150 Creutzwald

# ARTICLE 11 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée :

**Oui □ Non □**

**□**

 A , le Signature